



Self-Seal® GG-266

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Self-Seal® GG-266
Autres moyens d'identification	Firestop Sealant
Usage recommandé	Intumescent silicone sealant for firestopping.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	NUCO Inc., 150 Curtis Dr., Guelph, Ontario, N1K 1N5, Canada, (519) 823-4994, www.sealantcentre.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTel Chemical Expert Assistance Hotline, 1-800-255-3924
Date de préparation	le 15 juin, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Sensibilisation cutanée - catégorie 1B; Cancérogénicité - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une irritation oculaire.
Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1
Date de préparation : le 15 juin, 2017
Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Melamine	108-78-1	15.0-40.0	1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	
Sulfuric acid, compd. with graphite	12777-87-6	10.0-30.0	Expandable graphite flake	
2-Butanone, O,O',O''-(methylsilyldyne)trioxime	22984-54-9	3.0-7.0	Methyl tri (methylethylketoxime)silane	
Silica 2482, hydrophobic	7631-86-9	1.0-5.0	Amorphous silica	
Silica, quartz	14808-60-7	0.1-1.0	Quartz	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Page 02 de 08

les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inconnu.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : formaldéhyde très toxique et inflammable; silicon oxides; carbon oxides.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Page 03 de 08

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, frais, sec. Stocker dans un récipient fermé. Isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Butanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	10 ppm	Non établie	Non établie	Non établie	10 ppm	Non établie
Silica 2482, hydrophobic	Non établie	Non établie	10 mg/m3	Non établie	Non établie	Non établie
Melamine	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	10 mg/m3	Non établie
Sulfuric acid, compd. with graphite	3 mg/m3	Non établie	5 mg/m3	Non établie	10 mg/m3	Non établie
Silica, quartz	3 mg/m3	Non établie	5 mg/m3	Non établie	10 mg/m3	Non établie

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile, Silver Shield®.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Pâte visqueuse rouge - noir sombre. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Parfumée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Page 04 de 08

Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	< 1 kPa
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.25 à 25 °C (77 °F)
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures. Eau, teneur en eau ou humidité. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Réagit violemment avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote; formaldéhyde inflammable et très toxique; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. silicon oxides.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butanone, O,O',O''-(methylsilyldyne)trioxime		2463 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
Silica 2482, hydrophobic	> 2.08 mg/L (rat) (poussière)	> 3300 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Melamine	3248 mg/m3 (rat)	3161 mg/kg (rat)	> 1000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Page 05 de 08

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. Une sensibilisation peut se produire à la suite d'une exposition au liquide ou à la vapeur.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
2-Butanone, O,O',O''-(methylsilyldiyl)trioxime	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Silica 2482, hydrophobic	Groupe 3	Non listée	Non listée	Non listée
Melamine	Groupe 3	Non listée		
Sulfuric acid, compd. with graphite	Groupe 1	A2		
Silica, quartz	Groupe 1	A2		

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer.

Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain. Groupe 1 = Cancérogènes pour l'humain.

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A2 = Probablement cancérogène pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Butanone, O,O',O''-(methylsilyldiylne)trioxime	> 120 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce; statique)	> 120 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; eau douce; statique)	> 120 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; eau douce; statique)	

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-Butanone, O,O',O''-(methylsilyldiylne)trioxime	>= 100 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 21 jours; eau douce; régime dynamique)		>= 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; eau douce; semi-statique)	

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 :

Strong inorganic acid mists (not released under normal conditions of use).

SARA Title III - Section 302 :

Sans objet.

SARA Title III - Section 311/312 : Acute Health Hazard Chronic Health Hazard

SARA Title III - Section 313 : The nitric and sulfuric acids encapsulated within the graphite matrix do not pose a hazard during normal use but are subject to the reporting requirements of Section 313 of Title III (40 CFR Part 372): 2.9% nitric acid (CAS# 7697-37-2) and 4.75% sulfuric acid (CAS# 7664-93-9).

Massachusetts Right To Know : New Jersey Right To Know : Pennsylvania Right To Know. (2-Butanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime). (Silica 2482, hydrophobic). (Melamine). (Silica, quartz) Dimethyl siloxane, hydroxy terminated.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 2** **Inflammabilité - 1** **Instabilité - 0**

FDS préparée par Technical Services Department

Numéro de téléphone 519-823-4994

Date de préparation le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée le 05 février, 2021

Indicateurs de révision Revision 3

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis L'information et les données fournies dans ce document sont offertes en bonne foi mes aucunes garanties exprimer ou impliquer est offerte. L'utilisateur doivent faire un jugement indépendant sur l'aptitude de l'information pour s'assurer de protéger la sante sécurité de ces employés.

Identificateur du produit : Self-Seal® GG-266 - Ver. 1

Date de préparation : le 15 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 05 février, 2021

Page 08 de 08